

## PRIMATURE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT  
UNITE DE GESTION DES PROJETS  
Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET :

**Sélection de trois (3) sous-bénéficiaires de la société civile pour la gestion des modules communautaires des subventions VIH, paludisme et tuberculose dans la Région des Plateaux**

A l'intention des Organisations de la Société Civile (OSC)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

Source de financement : **Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme**  
Titre de la note conceptuelle : **NFM III FR893 TGO-H, FR894 TGO-T et FR 895 TGO-M**  
Référence : **AMI N° 001/UGP**  
Date de publication : **10 novembre 2020**  
Date de clôture : **24 novembre 2020 à 10 h 30 minutes GMT**

## 01. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Primature, bénéficiaire principal des subventions du Fonds mondial pour la période 2021-2023, lance le présent appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour sélectionner trois (3) Sous Bénéficiaires (SB) à raison d'un (1) SB pour le BS communautaire Plateforme des OSC, un (1) SB pour le BS communautaire UONGTO et un (1) SB pour le BS communautaire Croix-Rouge Togolaise (CRT).

Les subventions du NFM III (cycle 2021-2023), VIH, tuberculose et paludisme vont démarrer le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, ses directions centrales et autres délégués à savoir le Programme National de Lutte contre Le SIDA, les Hépatites Virales et les Infections Sexuellement Transmissibles (PNLS-HV-IST), le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), les Directions Régionales de la Santé (DRS) assurent la mise en œuvre technique des activités sur le terrain. La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques du Togo (CAMEG - TOGO) assurera les approvisionnements, le stockage et la distribution des médicaments et intrants médicaux.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces subventions, les deux Bénéficiaires Secondaires (BS) de la société civile sélectionnés par le Bénéficiaire Principal (BP) pour la mise en œuvre des modules communautaires du NFM II (cycle 2018-2020) ont été reconduits. Cependant, en raison des difficultés de coordination des activités communautaires VIH dans la Région des Plateaux dont l'étendue géographique est relativement importante, le bénéficiaire principal prévoit recruter sur le cycle 2021-2023, deux (2) Sous-Bénéficiaires (SB) supplémentaires à raison de un (1) pour chacun des BS communautaires pour les districts suivants : Agou, Akebou, Amou, Danyi, Kloto et Kpélé.

S'agissant des subventions tuberculose et paludisme qui prévoient prendre en charge les agents de santé communautaire des districts d'Agou et Amou non couverts par le NFM II, il est prévu de sélectionner un SB.

A cet effet, la Primature, bénéficiaire principal des subventions NFM III, lance le présent AMI pour sélectionner les trois (3) Sous Bénéficiaires (SB) sus-mentionnés à raison d'un (1) SB pour le BS communautaire Plateforme des OSC, un (1) SB pour le BS communautaire UONGTO et un (1) SB pour le BS communautaire CRT.

## 02. OBJET DE LA MANIFESTATION D'INTERET

L'objet est d'identifier et de sélectionner trois (3) Organisations de la Société Civile (OSC) nationales pour la fourniture des services dans le cadre de la mise en œuvre des subventions VIH, tuberculose et paludisme dans certaines préfectures de la Région des Plateaux (Amou et Agou pour le paludisme et, Agou, Akebou, Amou, Danyi, Kloto et Kpélé pour le VIH et la tuberculose)

## 03. IDENTIFICATION DES INTERVENTIONS A COUVRIR

## 3.1 Interventions relatives aux acteurs communautaires VIH

Le présent avis à manifestation d'intérêt concerne les populations clés et la population générale pour les modules et interventions suivants :

## Module 1 : prévention

- **Interventions :** Interventions pour le changement de comportement  
Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et la violence  
Prévention et prise en charge des co-infections et des co-morbidités (Prévention)  
Programmation relative aux préservatifs et aux lubrifiants  
Interventions en faveur des jeunes populations clés  
Services de santé sexuelle et reproductive, y compris les IST

## Module 2 : services de dépistage différencié du VIH

- **Intervention :** dépistage communautaire

## Module 3 : traitement, prise en charge et soutien

- **Interventions :** conseil et soutien psychosocial suivi du traitement – charge virale

## Module 4 : PTME

- **Intervention :** Volet 4 : traitement, prise en charge et soutien des mères vivant avec le VIH, de leurs enfants et de leur famille

## Module 5 : SRPS : système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation

- **Intervention :** qualité des données et programmes

## Module 6 : gestion de programme

- **Intervention :** coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies.

Tableau 1 : cartographie des acteurs communautaires VIH populations clés à couvrir (Lot 1)

Région	Districts	Médiateurs HSH	Médiateurs PS	PE/Sup HSH	PE/sup PS	PE/sup Détenus	Bénévoles de l'OCT <sup>1</sup>	SSB à recruter
Plateaux	Agou	1	1	5	3	N/A	17	01 SSB
	Akebou					N/A		
	Amou					N/A		
	Danyi					N/A		
	Kloto					3		
	Kpélé					N/A		

## 3.2 Interventions relatives aux acteurs communautaires tuberculose

Pour la tuberculose, un seul module est concerné par le présent avis à manifestation d'intérêt en ce qui concerne la tuberculose :

## Module : Prise en charge et prévention de la tuberculose

- **Intervention :** prise en charge communautaire de la tuberculose

Tableau 2 : cartographie des acteurs communautaires VIH population générale et TB à couvrir (Lot 2)

Région	Districts	Médiateurs PTME <sup>2</sup>	Médiateurs PECM <sup>3</sup>	PE scolaires et extrascolaires	Relais Communautaires	SSB à recruter
Plateaux	Agou	09	01	18	12	01 SSB
	Akebou					
	Amou					
	Danyi					
	Kloto					
	Kpélé					

## 3.3 Interventions relatives aux agents de santé communautaires paludisme

Le présent avis à manifestation d'intérêt concerne les modules et interventions suivantes :

## Module 1 : SRPS : renforcement des systèmes communautaires

- **Intervention :** Suivi réalisé par la communauté

## Module 2 : SRPS : Ressources humaines pour la santé, y compris agents de santé communautaires

- **Intervention :** Agents de santé communautaires : Rémunération et déploiement

L'organisation de la société civile recrutée sera chargée des modules 1 et 2 ci-dessus ainsi que du module : **Prise en charge et prévention de la tuberculose** en milieu rural pour coordonner et faire le suivi de l'activité des 337 agents de santé communautaires de deux (2) districts de la Région des Plateaux à savoir (i) Agou et (ii) Amou.

Le présent avis est lancé pour identifier, conformément à la cartographie ci-dessous, une (1) ONG/Association en tant que Sous Sous Bénéficiaire (SSB) capable d'intervenir efficacement dans la mise en œuvre des activités de suivi des ASC pour la lutte contre le paludisme et la tuberculose dans les districts d'Agou et Amou.

1 OCT : Observatoire Communautaire de Traitement  
2 PTME : Prévention de la Transmission mère-Enfant  
3 PECM : Prise en charge médicale

Tableau 3 : cartographie des acteurs communautaires paludisme à couvrir (Lot 3)

Région	Districts	Nombre d'ASC	SSB à recruter
Plateaux	Agou	160	01 SSB
	Amou	177	

## 04. PROFIL DES SOUSMISSIONNAIRES

Ne peuvent soumissionner que les Organisations de la Société Civile nationales disposant d'une expérience prouvée de plus de trois (3) ans en général dans la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose et plus spécifiquement dans les interventions et chez les populations ciblées (activités de prévention du VIH, paludisme et de la tuberculose au niveau communautaire). Une expérience de travail avec les acteurs communautaires présentés dans les tableaux 1, 2 et 3 ci-dessus serait un atout.

## 05. CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection sont les suivants :

- être une Organisation de la Société Civile active, légalement installée au Togo et disposant de capacités institutionnelles, organisationnelles, managériales et financières, ayant des expériences prouvées d'au moins trois (3) ans dans les domaines de la santé et de la lutte contre le VIH et/ou la tuberculose et/ou paludisme en général et d'au moins deux (2) ans dans les modules suscités couvrant au moins un (1) district de la Région des Plateaux ;
- justifier des capacités de gestion administrative, technique et financière des projets financés par les bailleurs de fonds avec un personnel suffisant (directeur exécutif, responsable financier, chargé de suivi évaluation, agents de mobilisation communautaires au niveau central et décentralisé, personnel d'appui, ...) qui dispose des qualifications professionnelles et d'une expérience avérée en matière de procédures de gestion des programmes à financements internationaux et de suivi d'exécution des projets ;
- disposer d'une capacité financière suffisante (fonds propres, subventions déjà gérées durant les 03 dernières années) et de moyens matériels logistiques pour la mission (matériel informatique, matériel roulant, locaux adéquats pour les bureaux etc.) ;
- avoir subi avec satisfaction au moins une évaluation et un audit externe pendant les trois (3) dernières années.

## 06. CONTENU DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET

- Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter : une lettre de soumission signée par le représentant habilité de l'OSC (en fournir la preuve : exemple, une décision d'habilitation ou une procuration) adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement selon le modèle à obtenir à l'adresse indiquée ci-dessous pour les demandes d'éclaircissement ;
- une copie des **statuts et du règlement intérieur** ;
- une présentation succincte de la localisation des **bureaux actuels/siège** du soumissionnaire et de ses délégués (boîte postale, téléphones, email, numéro de rue pour l'emplacement du bureau) ;
- une copie du **récépissé de déclaration officielle** ;
- une copie de la reconnaissance officielle de la qualité d'ONG ;
- les preuves que l'organisation/structure est en vigueur avec les textes en vigueur dans le pays : attestation d'affiliation employeur auprès de la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale), quitus social de l'année en cours ;
- la liste des membres du **conseil d'administration**, du personnel de la **direction exécutive (ou du secrétariat technique)** et des **responsables locaux de l'ONG** présentée dans un tableau en format paysage suivant le canevas ci-dessous :

N°	Nom	Prénoms	Profession	Poste occupé dans l'OSC	résidence	Contacts (téléphone et boîte mail)
----	-----	---------	------------	-------------------------	-----------	------------------------------------

- une note du directeur préfectoral de la santé du ou des district(s) où l'OSC est candidate et reconnaissant la permanence de l'activité ainsi que les domaines dans lesquels l'OSC travaille ;
- un rapport d'activités des trois (3) dernières années conduites par l'ONG dans les districts concernés par l'offre (maximum 2 pages) ;
- la copie du plan stratégique et/ou plan d'actions annuel actuellement en cours de mise en œuvre.

## 07. EVALUATION DES PROPOSITIONS

L'évaluation des propositions, sur **50 points**, se basera principalement sur les critères ci-après :

- pertinence du plan stratégique ou du plan d'actions en cours d'exécution : **15 points** ;
- expérience prouvée d'au moins trois (3) ans de l'OSC dans le domaine de santé en général : **10 points** ;
- expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans les thématiques listées dans la mission (paludisme pour les OSC soumettant pour la coordination de l'activité des ASC, VIH pour les OSC soumettant pour la coordination des activités communautaires dans la population générale et, VIH populations clés pour les OSC soumettant pour la coordination de l'activité à l'endroit des populations clés) couvrant au moins un (1) district sanitaire : **15 points** ;
- ancrage dans le milieu (ressources déployées et activités en lien avec la santé publique précédemment menées dans les districts concernés par l'offre) : **10 points**.

L'étude des documents transmis par les candidats dans leurs propositions sera complétée par une **visite sur site** afin d'apprécier sur place et sur pièces, la concordance des informations contenues dans les documents soumis par l'OSC avec les informations issues de l'observation physique. Cette visite de terrain sera notée à **50 points** à partir d'une grille contenant les éléments d'appréciation suivants : (i) gouvernance, organisation et personnel clé ; (ii) système de gestion financière ; (iii) système de suivi évaluation.

Pour faire partie des OSC présélectionnées techniquement pour la visite de terrain, l'organisation doit avoir une note minimale de **30 points**.

La note minimale requise par OSC à l'issue de l'évaluation pour être admissible est de **60 points/100**.

Les bénéficiaires secondaires, avec l'appui du bénéficiaire principal, rentreront en négociation avec les organisations éligibles en fonction des budgets disponibles et validés par le Fonds mondial pour les activités communautaires.

A l'issue du processus de sélection, le Secrétaire Général du Gouvernement, au nom du bénéficiaire principal, sur la base du rapport de sélection, valide, par note de service, la liste des OSC retenues par type d'intervention et population cible. Les OSC sélectionnées recevront un courrier du bénéficiaire principal leur notifiant leur sélection.

**NB : le bénéficiaire principal se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent AMI.**

## 08. DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT

Les demandes d'éclaircissement peuvent être reçues à l'adresse suivante :

**secrétariat de l'UGP sis angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; Immeuble « Quatre Ministères »**  
Numéros de téléphone : **22 20 38 14/15** ; courriel : **ugptogo@ugptogo.org**

## 09. PRESENTATION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET

Le candidat doit présenter un dossier physique en papier et un dossier numérique en format PDF sous clé USB.

Un représentant habilité du candidat doit parapher toutes les pages du dossier. Au cas où, le signataire de la lettre de soumission n'est pas le premier responsable de l'OSC (PCA ou DE par exemple), son habilitation est confirmée par une procuration écrite donnée par ce dernier jointe au dossier.

Les candidats doivent placer la clé USB et l'original du dossier de manifestation d'intérêt dans une enveloppe anonyme scellée portant clairement l'adresse de soumission, le numéro de référence, ainsi que la mention « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DE PLIS** ».

Le bénéficiaire principal n'est pas responsable en cas de perte ou d'ouverture prématurée de l'enveloppe extérieure si celle-ci ne porte pas les informations requises ; la proposition peut alors être rejetée.

## 10. DEPOT DES DOSSIERS ET OUVERTURE DES PLIS

- La proposition doit être envoyée à l'adresse suivante :

**Secrétariat de l'UGP Fond mondial sis à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; Immeuble « Quatre Ministères », rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> porte à droite. S'adresser à l'agent de sécurité en poste à l'entrée du bâtiment.**

- La proposition doit être présentée au plus tard le **24 novembre 2020 à 10 heures 30 mn**.
- Les propositions remises en retard ne seront pas acceptées.

**Le Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement,**  
**Kanka-Malik NATCHABA**